

S'feld' Blätt



Lettre d'information de la commune de Feldbach n°6 Avril 2021

Le Milan Royal s'installe à Feldbach

Le représentant alsacien de la Ligue de Protection des Oiseaux LPO est venu à Feldbach pour constater la présence d'un nid, appelé « aire » chez les rapaces, construit ces dernières semaines. Il a rencontré à cette occasion les représentants de la Brigade Verte, de l'ONF, de la mairie et une bénévole LPO. L'ONF et la LPO collaborent depuis plusieurs années afin de mettre en place des mesures nécessaires au bon déroulement de la reproduction : la conservation de l'arbre porteur, le maintien d'un îlot refuge autour de cet arbre, l'absence de travaux pendant la période de reproduction à proximité du nid, et la sensibilisation des acteurs concernés. Si toutes les conditions sont réunies, la ponte est déposée généralement au mois d'avril, et l'envol des jeunes se déroule en juillet.

Le Milan Royal est une espèce protégée ; c'est le plus grand des 11 espèces de rapaces diurnes nicheurs d'Alsace. C'est un planeur qui survole typiquement des zones agricoles ouvertes. Il se nourrit de micro mammifères, oiseaux, insectes, mais c'est aussi un charognard. Pour l'observer, regardez ses longues ailes et sa queue rousse triangulaire. Sa tête est blanchâtre, son plumage roux brun sur le dessus et il a deux tâches blanches sous les ailes. Son envergure est de 1,5 m pour un poids de 1 kg. Afin de faciliter sa reproduction, les travaux de nettoyage forestier le long d'un sentier de promenade sont suspendus pour quelques mois.



ILLIWAP, l'information en temps réel

Illiwap est une application proposée aux communes pour diffuser en temps réel différentes informations. Gratuite parce que comprise dans le contrat souscrit par la *Communauté de Communes SUNDGAU*. Nous avons décidé de la mettre en place à Feldbach. Une fois téléchargée, gratuitement donc et sans engagement sur votre téléphone portable (et cela sans donner d'informations personnelles telles que numéro de téléphone, adresse mail, etc) vous recevrez directement les alertes concernant un événement, une réunion, un incident, une route barrée, et d'autres infos diverses...



Voici les trois étapes à suivre :

- 1- Téléchargez l'application ILLIWAP sur votre google play (Android) ou sur votre Appstore (IOS).**
- 2- Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application.**
- 3- Cliquez sur le bouton SUIVRE pour vous abonner.**

Les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

Nous pourrions ainsi plus facilement vous informer. Bien sûr tout le monde n'a pas de téléphone portable, nous comptons donc aussi sur le bouche à oreilles qui reste une bonne vieille méthode pour diffuser l'information ! c.j.

Le mot du maire

Nous voilà entrés dans le 3^e confinement... Pour freiner l'épidémie, de nouveaux efforts nous sont demandés et de nouvelles règles s'appliquent. Fermeture de certains commerces, déplacements limités, et pour des millions de parents réussir à concilier travail, télétravail et école à la maison. Je vous souhaite à toutes et tous courage et persévérance. Et gardons espoir, avec patience et solidarité pour un demain meilleur. Prenez bien soin de vous. **Sylvie Renger**



Décisions prises lors de la séance du Conseil Municipal du 31 mars 2021

Compte Administratif 2020 : les conseillers approuvent à l'unanimité le Compte Administratif présenté. La section de fonctionnement dégage un excédent d'un montant de 99 321.93€ (329 822.42€ cumulé) et la section d'investissement un excédent d'un montant de 203 211.60€ (-72 340.48€ cumulé). L'affectation des résultats est enregistrée comme suit : en Recettes de Fonctionnement (RF 002) pour un montant de 257 481.94€, en Dépenses d'Investissement (DI001) et en Recette d'Investissement (RI 1068) pour un montant de 72 340.48€.

Compte de Gestion 2020 : Etabli par le Trésorier Principal, il est approuvé par les Conseillers.

Budget Primitif 2021 : Les dépenses et les recettes s'équilibrent en section de fonctionnement à 600 737.94€ et en section d'investissement à 764 740.48€. Les conseillers approuvent à l'unanimité le Budget Primitif 2021 présenté.

Autres points :

- **Constitution d'une provision pour créances douteuses** : d'un montant de 820.-€ imputée à l'article 6817 du budget 2021, cette provision est dorénavant à constituer chaque année face aux difficultés rencontrées par les Services Fiscaux pour le recouvrement de certaines créances.
- **Vote des taxes directes locales** : la commune ne percevra plus, à compter de 2021, de taxe d'habitation, hormis celle sur les résidences secondaires. Celle-ci est entièrement compensée par un transfert de la taxe foncière sur les propriétés bâties départementale et par l'application d'un coefficient correcteur. Concrètement, le taux d'imposition pour la Taxe Foncière sur les propriétés bâties passe ainsi à 26.46% (taux communal 13.29% + taux départemental 13.17%) et celui sur les propriétés non bâties est maintenu à 46.62%.
- **Communauté de Communes SUNDGAU** : la compétence « organisation de la mobilité » a été transférée de la Région Grand Est à la CCS en date du 25/02/2021. Les modifications statutaires associées sont validées par les conseillers.
- **PETR** : le service d'instruction du droit des sols, initialement calibré pour fonctionner avec 4 agents, fait face à un surcroît d'activité (+17% entre 2018 et 2020) et nécessite un renforcement de l'équipe. Une augmentation de 10% de la tarification va s'appliquer aux communes membres.
- **Haut-Rhin propre** : au vu du contexte sanitaire actuel, l'opération a été annulée. Les conseillers municipaux participeront, en binôme, et avec une dotation de sacs fournis par la CCS, à une opération de nettoyage des abords des différents bas-côtés le samedi 24 avril prochain. Les déchets seront ensuite éliminés lors de la tournée habituelle. Les habitants du village seront à nouveau sollicités l'an prochain.
- **Chaudière communale copeaux** : elle est à nouveau en panne. La commission chauffage ne ménage pas ses efforts pour aboutir à une solution pérenne.
- **Subventions associations** : les montants alloués en 2020 sont reconduits, pour soutien, en 2021.
- **Vie du village 2021** : si les autorisations sont accordées, l'organisation d'un marché aux puces le dimanche 11 juillet et la Fête du Patrimoine le 19 septembre sont actées.



Barrières Un conducteur indélicat, imprudent ou déconcentré, et resté anonyme, avait partiellement détruit 3 barrières situées dans le virage rue de Riespach. Elles ont été remplacées au début du mois de mars par notre ouvrier communal. Coût pour la commune : 709,20 €

Grume C'était une belle grume de peuplier. Elle était stockée devant l'atelier communal depuis la mi 2019, et avait été utilisée partiellement lors de la Fête des Rues de juillet 2019 pour la réalisation d'une sculpture. Nous avons décidé d'en faire des planches pour une future utilisation

en étagères. Malheureusement, le bois s'est avéré trop abîmé. Il sera donc broyé en copeaux et brûlé dans la chaudière communale.



Guide de la mobilité dans le Sundgau

Le Guide de la mobilité est un fascicule élaboré par le PETR du Pays du Sundgau et les Communautés de Communes Sud Alsace Largue et Sundgau. Il regroupe en un document une carte et des infos pratiques pour se déplacer sur le territoire, des informations sur la mobilité durable, et une présentation des projets de mobilité en cours et à venir portés par les collectivités locales. Sa lecture incite à réfléchir sur notre organisation quotidienne, en illustrant les enjeux soulevés par la



mobilité aujourd'hui, notamment les impacts concrets de nos choix de déplacement : pollution, impacts sociaux et économiques, santé, éducation des générations futures... Il a également vocation à inviter l'ensemble des acteurs du territoire (habitants, collectivités, entreprises, commerces, associations, enseignement...) à participer à la co-construction de la mobilité du Sundgau. Vous trouverez ce guide en mairie ou à télécharger sur le site internet de la commune.



La poubelle de trop Savez-vous combien il y a de poubelles sur la place du village ? 1, 4 ou 5 ? Vous n'avez sans doute jamais fait attention parce qu'elles font partie du paysage mais certains les ont bien repérées et décidé d'y déposer leurs propres déchets, qui contiennent des couches par exemple ce qui augmente de manière conséquente le volume et donc la facture pour la commune. Deux poubelles ont déjà été enlevées en 1 an, il en reste une seule, régulièrement pleine de sacs provenant de particuliers, si celle-ci continue à se remplir par ce type de dépôts nous serons dans l'obligation d'enlever définitivement cette dernière poubelle sur la place. En espérant alors que les sacs ne se retrouveront pas dans la nature...

Pour les poubelles du cimetière, la plupart du temps le tri n'est pas fait correctement, pensez -y parce qu'un tri mal fait augmente le volume, celui-ci plus la poubelle de la place représentent une dépense non négligeable de 700 euros par an ! c.à.d.

Broyage Plusieurs tas de grumes étaient déposés depuis plusieurs mois le long de sentiers de promenade : à la sortie de Feldbach direction Heimersdorf et derrière Le Grand Etang. Ce bois communal a maintenant été valorisé en copeaux par les entreprises Agrivalor et Richard Broyage Energie et a été vendu par l'ONF.



Don de sang La dernière collecte de sang a eu lieu le 17 mars dans la salle des fêtes de Feldbach. Au total 44 donateurs se sont présentés, dont 2 nouveaux donateurs. Merci à eux pour leur disponibilité et leur engagement.

Elections Les dates des élections régionales et départementales ont été fixées pour le 1^{er} tour au 13 juin et pour le 2^e tour au 20 juin 2021. Pour savoir si vous êtes inscrits, dans quelle commune, vérifier que vous n'avez pas été radié, ou encore connaître l'adresse de votre bureau de vote, c'est très simple : rendez-vous sur demarches.interieur.gouv.fr, rubrique « élections » ou directement sur service-public.fr Renseignez le code postal et la commune dans laquelle vous êtes normalement inscrit, ainsi que vos informations personnelles. Vous obtenez alors la confirmation de votre inscription dans cette commune. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez faire la vérification pour une autre commune, ou vous inscrire directement. **N.B : Pour participer au prochain scrutin, vous avez jusqu'au 7 mai, dernier délai, pour vous inscrire sur la liste électorale.**



Entretien son capital santé Le Réseau Santé Sud Alsace propose des Ateliers Seniors, à partir de 60 ans. Un atelier alimentation intitulé « La Santé dans l'Assiette » sera animé par une diététicienne (2h) Un second atelier forme et équilibre, avec pour thème « La prévention des chutes » sera animé par un éducateur sportif (1h30) Enfin une

marche gourmande alliant les deux spécialités est également programmée. Plusieurs dates sont proposées entre avril et juin 2021. Pour tous renseignements et inscription, vous pouvez contacter la mairie de Ferrette au 03.89.40.40.01 ou à l'adresse mairie@ferrette.fr

Conciliateur de justice M. Thierry FREY, conciliateur de justice, assure des permanences les 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 8h à 11h30 à la Mairie de Hirsingue. Uniquement sur RDV à prendre au 03 89 40 50 13. **Il peut vous apporter ses compétences pour des problèmes de voisinage, des différends entre propriétaires et locataires, des impayés, des malfaçons de travaux, etc.**



Erratum anniversarum Dans le dernier bulletin nous avons rajeuni de quelques mois Madame Irène Oberli, sa date de naissance est donc le 6 novembre 1936 ! c.j.

Quoi faire à 10 km ?

Nous sommes restreints à un périmètre de 10 km autour de Feldbach, voilà quelques idées de balades : le château, la grotte des nains et le marché du samedi matin à Ferrette. Le parc Reinach à Hirtzbach. Balade dans la forêt des mélèzes après le terrain de pétanque, visite du cimetière juif et la halle à Durmenach. Montée à la « kugala » et visite de l'oppidum celte du Kasteberg à Koestlach. Balade vers la chapelle « pfferkappala » entre Moernach et Bisel. Le barrage et la balade le long des étangs à Bisel. Parcours sportif Banholz à Hirsingue. Bike Park à Heimersdorf. Balade vers le cimetière des mennonites en partant de la rue de l'église à Feldbach direction Ruederbach.

Aussi la nature est belle en ce moment avec les arbres en fleurs alors profitons-en ! c.j

Horaires de la mairie, le mardi de 16 h 45 à 18 h 45 et le vendredi de 10 h 00 à 12 h 00 **en respectant les gestes barrières et port du masque obligatoire.** Mme le Maire et les Adjoints reçoivent uniquement sur rendez-vous. Tel : 03.89.25.80.55.
Courriel : mairiedefeldbach@wanadoo.fr Site internet : <http://www.feldbach.fr/> S'feld blätt n°6 avril 2021 réalisé par la commission Communication textes Sylvie Renger, Dominique Médus, Caroline Jaegy. Mise en page Caroline Jaegy.